

A woman with dark hair, wearing a yellow t-shirt, is shown in profile from the chest up, looking out of a window. Her eyes are closed, and she has a serene expression. A large, teal-colored letter 'N' is superimposed over the upper part of her face. She is holding a light blue surgical mask by its white elastic straps, which are draped over her ears and around her neck. The background outside the window is a blurred view of green trees and a brick building. The overall mood is peaceful and contemplative.

N

//FÉVRIER 2021

NANCY
MAG
#04

// **VACCINATION :**
NANCY ET LA MÉTROPOLE
EN PREMIÈRE LIGNE

// DÉMOCRATIE LOCALE :
**LA VILLE LANCE LE PREMIER
BUDGET PARTICIPATIF**

// ÉCOLOGIE : **DES JARDINS
DANS LES ÉCOLES**

Nancy,

www.nancy.fr



ESPÉRER, SE PROJETER

La vaccination contre la Covid-19 était un objectif qui suscitait beaucoup d'attentes en fin d'année dernière et qui aujourd'hui est devenu réalité. Un an seulement après l'apparition de cette nouvelle maladie, plusieurs vaccins sont à présent disponibles ou en cours de l'être.

Ce pas de géant nous permet d'espérer. Espérer tout d'abord pour nos aînés. Nancy a été la première ville en France à mettre en place un dispositif de vaccination pour les plus de 75 ans. En seulement quelques jours, une organisation de grande ampleur a été déployée sur la ville et sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy. Un tour de force collectif auquel nous consacrons un large dossier dans ce magazine pour comprendre les temps forts qui ont abouti à la mise en oeuvre rapide de cette campagne de vaccination.

Espérer, c'est envisager un retour à nos vies normales, car le Coronavirus a radicalement changé nos habitudes de vie, nos fonctionnements sociaux, familiaux et notre mode de consommation.

Espérer, c'est aussi se projeter vers l'avenir. C'est la volonté forte exprimée par l'équipe municipale de la ville de Nancy, en faisant avancer la démocratie participative, en déployant l'écologie dans nos vies quotidiennes et en soutenant l'économie et ceux qui agissent.

Dans ce magazine, un dossier leur est consacré. Avec notamment un éclairage particulier sur la participation et l'engagement civique des citoyens nancéiens.

Leur volonté de rejoindre l'Assemblée Citoyenne créée en octobre dernier, a montré leur souhait d'échanger, de discuter, de déterminer les paramètres du bien commun, de dialoguer avec tolérance, respect et empathie. Un engouement qui éveille les consciences et développe l'esprit démocratique, toujours vivant, indispensable et salubre à notre société en ces temps bousculés.

Ce magazine reste bimestriel et nous veillerons à ce qu'il soit distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez nous demander un envoi à domicile, en écrivant à communication@mairie-nancy.fr. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

16

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La mise en oeuvre d'un dispositif de démocratie participative à Nancy est l'un des axes majeurs de la politique municipale pour construire avec les habitants la ville de demain. Une assemblée citoyenne a été constituée. Un appel à projets a été lancé. Le point sur les actions en cours.

04

QUOI DE NEUF EN VILLE

Nancy vue du ciel, la culture par et pour les étudiants, du nouveau à l'Opéra, un arbre à livre qui se rénove, la ville bouge et se transforme.

12

COVID-19 : LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR LA VACCINATION

La campagne de vaccination pour les plus de 75 ans a débuté mercredi 13 janvier à Nancy. Constate-t-on depuis des effets secondaires ? Que sait-on sur la mutation du virus ? Comment atteindre l'immunité collective ? Le professeur Christian Rabaud vous répond.

24 PARI VERS LE FUTUR

26 ILS AGISSENT

30 TRIBUNES LIBRES

08

COVID 19 : UNE COURSE CONTRE LA MONTRE

Retour sur les temps forts et les actions qui ont abouti à l'organisation des premières campagnes de dépistage et de vaccination à Nancy.

22




JARDINS D'ÉCOLE

Réaménager et réinventer les cours de récréation des établissements nancéiens en les transformant en espaces verdoyants, voilà l'enjeu des Jardins d'écoles. La démarche se concrétise en 2021 avec la végétalisations de plusieurs écoles.

Directeur de la publication : Mathieu Klein
Directrice de la communication : Clara Martin
Directeur éditorial : Fabio Purino
Rédaction : Florence Gallard, Alexandra Joutel, Aurelie Vautrin,
Fabio Purino, François Creusot et Christophe mayer
Photographies : Jeanne Dreyer, Adeline Schumacker, Christophe Cossin, Serge
Martinez, Florence Gallard, Shutterstock, Gregory Goldstein - Drone de France.
Création graphique et mise en page : Isabelle Teyssier
Assistante de rédaction et de production : Muriel Le Guével
Impression : Berger-Levrault. Tirage : 68 000 exemplaires. Dépôt légal en cours.
Imprimé sur un papier 100 % recyclé, sans agent de blanchiment
ni traitement chimique. Fabriqué en France.

Retrouvez toute l'actualité de la Ville de Nancy sur www.nancy.fr

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

 @VilledeNancy  @VilledeNancy  @VilledeNancy

Profitez de toute l'info culturelle grâce à CAN sur www.can.nancy.fr

EN UTILISANT CE PAPIER RÉCYCLÉ,
L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE CE MAGAZINE
EST RÉDUIT DE :

 **523 kg** de matières
envoyées en décharge

 **17 000 litres** d'eau

 **850 kg** de bois



Source : Labelia Conseil

// QUOI DE NEUF EN VILLE ?



150 ALBUMS OFFERTS À L'INSTITUT DES SOURDS DE LA MALGRANGE

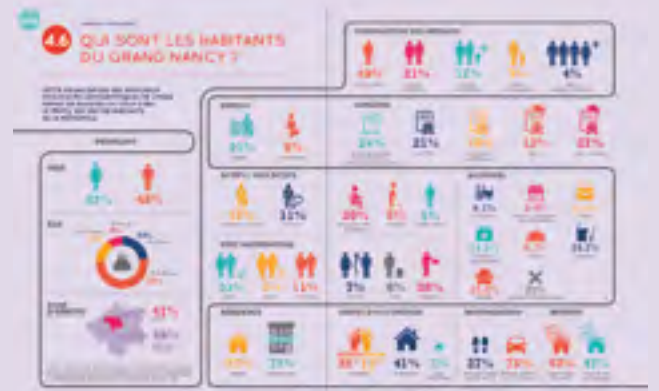
L'équipe du Livre sur la Place et Bertrand Masson, adjoint au maire délégué à la culture, au patrimoine, aux métiers d'art et aux grands événements, ont remis plus de 150 albums de bandes dessinées ou de mangas à Thierry Lata arche, président de l'Institut des Sourds de la Malgrange à Jarville, et Jacques Célérier, son directeur. Une attention particulière a été apportée dans le choix des livres pour mettre en lumière les auteurs, les illustrateurs et les maisons d'édition du Grand Est comme Le Potager Moderne, les éditions 2024, Laurence Gillot ou encore Julia Billet... Le 9^e art est très apprécié par les jeunes de l'Institut ; il permet de stimuler la créativité et de développer le goût pour la lecture, parfois difficile car l'apprentissage de la langue se fait habituellement par l'ouïe. Cette action a bénéficié du soutien de la Fondation Orange, partenaire du salon littéraire.

L'ATLAS 2021 VOUS DIT TOUT !

Qui sont les habitants du territoire nancéen ? Où vivent-ils ? Comment se déplacent-ils ? Quelles sont leurs dépenses de consommation ? Quels sports pratiquent-ils ? Où étudient-ils ? Où travaillent-ils ? Autant de questions auxquelles L'Atlas 2021 réalisé par l'Agence SCALEN apporte un éclairage.

Une mine d'informations sur tous les champs du territoire à travers des chiffres-clés, des analyses sur les dynamiques territoriales et une approche ludique pour mieux décrypter les tendances et les enjeux pour demain.

Le document est disponible en ligne sur le site web de l'Agence www.agencescalen.fr



LA TROUSSE À CULTURE

Créée en 2014 à l'initiative d'un professeur de l'IUT Nancy-Charlemagne, la Trousse à Culture qui recensait les établissements culturels de la métropole du Grand Nancy destinés aux étudiants nancéens est devenue en quelques années un véritable média de proximité. Avec un site internet, un blog, une chaîne YouTube, des réseaux sociaux, la Trousse à Culture distille portraits d'artistes, interviews de professionnels de la culture, articles de fond et agenda hebdomadaire.

La Trousse à Culture a également évolué en tant qu'initiateur d'évènement En 2019, elle a ainsi organisé « Incroyables Étudiants ». Durant une soirée, des étudiants se sont produits sur scène devant un jury (composé de personnalités et professionnels du monde culturel et artistique), pour élire le meilleur talent parmi les étudiants en lice (chant, danse, humour...). Une édition 2020-2021 est en préparation.

latrousseculture.infocom-nancy.fr



MARTA GARDOLIŃSKA, NOUVELLE DIRECTRICE MUSICALE DE L'OPÉRA NATIONAL DE LORRAINE

La direction générale de l'Opéra, sous l'impulsion de son directeur Matthieu Dussouillez, a annoncé la nomination de Marta Gardolińska en tant que nouvelle directrice musicale. Née en 1988 à Varsovie, l'artiste au talent unanimement salué lors de la création française *Der Traumgöрге* de Zelimski, à Nancy en octobre dernier, prend ses fonctions à compter de la saison 2021-2022 pour une durée de trois ans. C'est sous la baguette de la cheffe polonaise que l'Orchestre de l'Opéra national de Lorraine a enregistré le concert *Rêve ou Destin* les 4 et 5 février, réunissant des œuvres d'Ottorino Respighi, Dmitri Chostakovitch et Franz Schubert Elle est la 2^{ème} femme nommée à la tête d'un grand orchestre français, après Debora Waldman de l'Orchestre Régional Avignon Provence.



NANCY SOLIDAIRE DU PEUPLE TAMOUL

La Ville de Nancy a reçu mardi 5 janvier une délégation tamoule, actuellement en périple à vélo de Strasbourg à Paris afin de solliciter une aide française auprès de l'ONU.

La délégation a été reçue à l'Hôtel de Ville par Patricia Daguerre-Jacque, adjointe au maire déléguée à l'égalité Hommes/Femmes, à la lutte contre les discriminations et aux droits Humains. Les cinq représentants ont évoqué avec émotion le combat des Tamouls du Sri Lanka et leur volonté que justice soit rendue au niveau international.

La communauté tamoule sollicite en effet la France afin qu'elle intervienne auprès de l'ONU pour l'ouverture d'une enquête internationale sur les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, les violations des droits internationaux et le génocide commis par le Sri Lanka contre son peuple.

La Ville de Nancy s'est engagée à soutenir la démarche auprès du Président de la République et du Ministère des Affaires étrangères.

UN POSTE DE POLICE MUNICIPALE RUE SAINT-NICOLAS

La décision a été votée lors du conseil municipal du 18 janvier dernier : en supplément du recrutement de trois agents de police municipale, du développement de l'ilotage et du renforcement des patrouilles pédestres, un nouveau poste de police va voir le jour au 61 rue Saint-Nicolas. Il prendra ses quartiers dans les locaux laissés vides par la Grande Épicerie Générale, qui a déménagé au 88 avenue du XX^{ème} Corps. Objectifs : renforcer la sécurité publique en centre-ville et lutter contre le harcèlement de rue. Cette nouvelle antenne doit ouvrir au mois de mai.



ZOOM SANTÉ

FILLE OU GARÇON, LE PAPILOMAVIRUS NE FAIT PAS DE DISTINCTION.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la vaccination contre les Papillomavirus Humains (HPV) est recommandée à tous les garçons.

Le papillomavirus est une infection sexuellement transmissible courante très contagieuse et silencieuse. La plupart du temps bénigne, elle peut dégénérer dans 10 % de cas en cancer touchant les sphères ano-génitales et oropharyngées des hommes et des femmes.

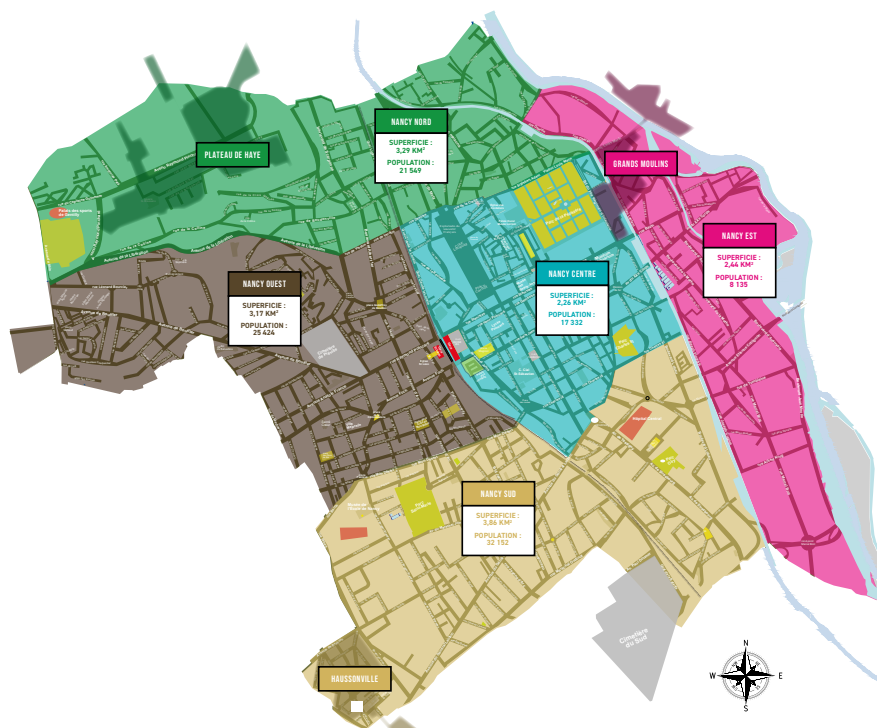
Pour une protection totalement efficace, le vaccin doit être administré avant l'entrée dans la vie sexuelle. La Haute Autorité de Santé préconise la vaccination des enfants entre 11 et 14 ans avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans. Pour les hommes ayant des rapports avec d'autres hommes, la vaccination peut être envisagée jusqu'à 26 ans.

Pour un complément d'informations, vous pouvez consulter les sites « vaccination-info-service.fr » et « papillomavirus.fr » et surtout : parlez-en avec votre médecin.



L'ARBRE À LIVRES SE REFAIT UNE BEAUTÉ

La « bibliothèque à ciel ouvert » de la place Charles III, conçue par les architectes Christophe Aubertin et Aurélie Husson du collectif nancéien Studiolada, s'absente dans les ateliers municipaux pour bénéficier d'une restauration complète et d'une remise en peinture. Cette structure en bois et en forme d'arc pouvant contenir jusqu'à 275 livres dans une démarche totalement gratuite par les riverains, rencontre un franc succès depuis son apparition en 2017. Son retour est prévu au printemps. Durant cette période, nous vous invitons à déposer des ouvrages ou à en récupérer sur les arbres à livres situés place Saint-Epvre et passerelle Lecreulx.



LES ÉLUS DE QUARTIER À VOTRE ÉCOUTE

Agir au quotidien au plus près des besoins des Nancéiennes et des Nancéiens est une priorité ! Pour y contribuer, sept élus de quartier sont en charge de cinq territoires de la ville et sont quotidiennement à votre écoute. Pour les contacter :

Evelyne BEAUDEUX, Adjointe Déléguée au Territoire Nord
joignable au 03 54 50 60 52 ou par mail : evelyne.beaudeux@nancy.fr

Véronique ERNEST, Adjointe Déléguée au Territoire Est
joignable au 03 54 50 60 52 ou par mail : veronique.ernest@nancy.fr

Fatiah HITOU RABHI, Conseillère Déléguée au quartier Plateau de Haye
joignable au 03 54 50 60 52 ou par mail : fatiah.hitou-rabhi@nancy.fr

Christelle JANDRIC, Conseillère Déléguée au quartier Haussonville
joignable au 03.54.50.60.52 ou par mail : christelle.jandric@nancy.fr

Frédéric MAGUIN, Adjoint Délégué au Territoire Sud
joignable au 03 54 50 60 52 ou par mail : nancydirect@nancy.fr, frederic.maguin@nancy.fr

Nadège NICOLAS, Adjointe Déléguée au Territoire Ouest
joignable au 03 54 50 60 52 et par mail : nadega.nicolas@nancy.fr

Thomas SOUVERAIN, Adjoint Délégué au Territoire Centre,
joignable au 06 37 37 76 36 et par mail : thomas.souverain@nancy.fr

Plus d'infos sur le périmètre des différents quartiers sur nancy.fr

NANCY VUE DU CIEL

Elle ressemble à quoi la ville, vue du ciel ? La Pépinière ? La basilique Saint-Epvre ? Vous pouvez désormais le savoir ! Destination Nancy - Office de Tourisme propose en effet des balades virtuelles au cœur du bassin métropolitain sur un nouveau site à vous donner le vertige : <https://visitnancy360.com>. Confortablement installés, prenez de la hauteur et vivez une expérience inédite en explorant Nancy et ses points d'intérêt touristiques à 360°. Émotions garanties devant ces panoramas extraordinaires qui vous emmèneront à la découverte du patrimoine UNESCO et historique, de l'Art nouveau et de l'industrie, des principaux parcs et jardins...





// COVID-19 : UN COMBAT PERMANENT

LE COMBAT ENGAGÉ DEPUIS PRESQUE UN AN CONTRE LA COVID-19 EXIGE UNE MOBILISATION PERMANENTE DE L'ÉTAT, DES ÉLUS LOCAUX, DES ORGANISMES SANITAIRES, DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET DE L'ENSEMBLE DU MONDE MÉDICAL. C'EST LA CONJUGAISON DE TOUS CES EFFORTS QUI NOUS PERMETTRA DE TERRASSER CE VIRUS REDOUTABLE.



// UNE COURSE CONTRE LA MONTRE

DÈS LES PREMIERS JOURS DU DÉCONFINEMENT, LES SIGNES D'UNE REPRISE DES CONTAMINATIONS À LA COVID 19 SONT OBSERVÉS SUR LE TERRITOIRE NANCÉIEN. POUR MATHIEU KLEIN, MAIRE DE NANCY ET PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY, LES RISQUES D'UNE ACCÉLÉRATION ÉPIDÉMIQUE SONT RÉELS. UNE VÉRITABLE COURSE CONTRE LA MONTRE S'EST ENGAGÉE POUR ENRAILLER CETTE PROPAGATION. RETOUR SUR CES JOURS DÉCISIFS QUI ONT CONDUIT NANCY ET SON TERRITOIRE À ORGANISER LES PREMIÈRES CAMPAGNES DE DÉPISTAGE ET DE VACCINATION EN FRANCE.

Le déconfinement décrété fin novembre était-il selon vous prématuré ?

Mathieu Klein : L'annonce du déconfinement était attendue et elle a fait du bien au moral des français. L'espoir de vivre un mois de décembre plus apaisé, de retrouver les siens, a apporté du baume au cœur. Mais nous avons face à nous un ennemi encore dangereux. Rapidement nous constatons un accroissement des patients hospitalisés au CHRU⁽¹⁾ de Nancy, avec une inflation importante intervenant juste après ce premier week-end déconfiné. Avec l'ensemble des acteurs santé du territoire, nous mesurons très vite les dangers d'une telle augmentation et renforçons immédiatement la vigie permanente mise en place depuis juillet dernier.

Quel est le rôle de cette vigie permanente ?

MK : Dès le début de la crise sanitaire, j'ai souhaité qu'une cellule stratégique soit constituée pour contrôler et suivre de près la progression de l'épidémie. Deux fois par semaine, cette cellule se réunit regroupant l'État, représenté par le préfet, ainsi que l'ARS⁽²⁾, le Département et le Rectorat. Les forces opérationnelles en matière de santé sont également présentes, comme le CHRU en lien avec le CME⁽³⁾, le CPTS⁽⁴⁾ pour les professionnels de santé et le PTA⁽⁵⁾ qui vient en appui à toutes les situations complexes. À mes côtés, pour représenter la ville et la métropole, Bertrand Kling, Muriel Colombo et Marc Tenenbaum participent activement à cette cellule. Grâce à ce collectif, nous analysons l'évolution de la situation en temps réel et prenons les décisions fondamentales pour faire face à la recrudescence du virus.

Le 15 décembre, l'état revoit sa copie et décrète le couvre-feu à 20 heures. La situation devenait-elle inquiétante ?

MK : À cette date, le CHRU de Nancy compte plus de 100 patients Covid hospitalisés, c'est le signe d'une reprise de la pandémie. Aussitôt, au sein de la cellule stratégique, nous réfléchissons à une généralisation des tests de dépistage à grande échelle. Nous faisons remonter notre inquiétude au gouvernement car nous sommes convaincus qu'en réalisant un dépistage massif pour isoler correctement les cas asymptomatiques, nous pouvons réussir le déconfinement.

Est-ce cette conviction qui vous pousse à accélérer le dépistage à grande échelle ?

MK : En tant que maire et président, j'ai une responsabilité, je dois être vigilant à la santé des habitants de notre territoire, éviter la saturation de notre hôpital, être attentif aux plus fragiles et mettre en œuvre des actions de solidarité. Les décisions de cet ordre nécessitent également une coordination de tous les acteurs santé, afin que chacun exprime son opinion, apporte son expérience et ses compétences, in fine ; c'est bien sûr le préfet qui donne son accord. Mais notre conviction, notre engagement, nos volontés communes ont permis de mettre en place à Nancy les premiers dispositifs de dépistage en France. Simples, libres, gratuits, sans ordonnance et ouverts à tous, ces dispositifs ont pu se déployer du 21 au 23 décembre et du 28 au 30 décembre.



Pourtant, le 22 décembre, au lendemain de la campagne de dépistage, vous demandez au gouvernement d'anticiper un nouveau confinement.

MK : Depuis une dizaine de jours, la situation sanitaire sur le Grand Est ne cessait de se dégrader au point d'être au même niveau qu'à la mi-octobre. Face à la progression de cette nouvelle vague, des décisions rapides et difficiles étaient à prendre. Je voulais éviter une circulation incontrôlée du virus, éviter des drames plus nombreux. En conséquence, j'ai demandé au Gouvernement, s'il envisageait un nouveau confinement, de l'annoncer au plus vite pour qu'il puisse entrer en vigueur dès le 28 décembre et que chacun puisse s'y préparer.

Deux jours plus tard, le 24 décembre, la haute autorité de santé (HAS) donne son feu vert à l'utilisation en France du vaccin développé par Pfizer et BioNtech. Un soulagement ?

MK : À cette date, nous comptons 167 patients hospitalisés pour la Covid, soit la moitié des lits de réanimation occupés. Il fallait porter un coup d'arrêt à cette progression. Ce feu vert a été synonyme d'espoir, nous avons une arme supplémentaire pour vaincre cette pandémie. Dès le 31 décembre, le CHRU a commencé la vaccination sur une dizaine de soignants.

Le 2 janvier, les premiers centres de vaccination pour les professionnels de santé sont mis en place dans les hôpitaux. Nous voulions montrer par cette organisation que nous pouvions prendre la main pour passer à la vitesse supérieure.



⁽¹⁾CHRU : Centre Hospitalier Régional et Universitaire

⁽²⁾ARS : Agence Régionale de Santé

⁽³⁾CME : Commission Médicale d'Établissement

⁽⁴⁾CPTS : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

⁽⁵⁾PTA : Plateforme Territoriale d'Appui



Le 2 janvier, un couvre-feu avancé à 18h est mis en place à Nancy et en Meurthe-et-Moselle. Comment accueillez-vous cette mesure ?

MK : J'ai jugé cette mesure relativement tardive et insuffisante mais nous l'avons bien sûr appliquée, tout en nous concentrant plus fortement sur la dynamique de mise en œuvre des vaccinations. C'était pour nous un enjeu crucial ; par la vaccination, nous réduisons les hospitalisations et diminuons les décès.

Comment répondre à cet enjeu ?

MK : Grâce aux premières garanties de stocks, nous avons pu accélérer le rythme de déploiement de la vaccination. Le 7 janvier, nous franchissons la barre des 1 000 vaccinés pour les soignants et notre objectif était alors de commencer rapidement la vaccination des plus de 75 ans. L'enjeu était double : faire de la vaccination une priorité et être présent concrètement pour le plus grand nombre.

À quel moment intervient la décision d'accélérer la vaccination à Nancy ?

MK : Le 9 janvier, nous dépassons le seuil d'alerte renforcé concernant la circulation du virus dans le département. Nous avons réagi. Le même jour, nous annonçons que la vaccination des plus de 75 ans débuterait le 13 janvier, avec des préinscriptions dès le 11 janvier, une première en France. Cela représente un potentiel de 19 000 personnes pour le Grand Nancy. Un tour de force rendu possible grâce à l'engagement, la collaboration, la réactivité et l'abnégation de tous les acteurs des institutions politiques et des autorités de santé concernées. Ensemble, nous avons œuvré et continuons à le faire pour permettre au plus grand nombre de se faire vacciner.

Quel a été le ressenti et la réaction de la population ?

En moins d'une semaine, la plateforme téléphonique de prise de rendez-vous du CHRU a reçu plus de 30 000 appels pour la vaccination des plus de 75 ans. Les sceptiques ou réticents au vaccin sont devenus de moins en moins nombreux. La vaccination était bien attendue du plus grand nombre ; nous avons plusieurs témoignages qui parlent de soulagement, de délivrance. C'est une belle première victoire.

La visite du ministre de la santé, Olivier Véran à Nancy, le 19 janvier, est-elle la reconnaissance de tous ces efforts ?

MK : Olivier Véran a pu mesurer l'engagement de tout un territoire en faveur de la vaccination. Il a souligné que Nancy était une ville ayant beaucoup souffert après la première vague épidémique et aussi la deuxième mais également que la circulation du virus avait tendance à faiblir depuis les derniers jours. Enfin, reconnaissant que notre ville avait pu développer les centres de vaccination en bonne intelligence entre les élus et les équipes soignantes, il a ajouté : « À Nancy, on trouve des solutions ! ».

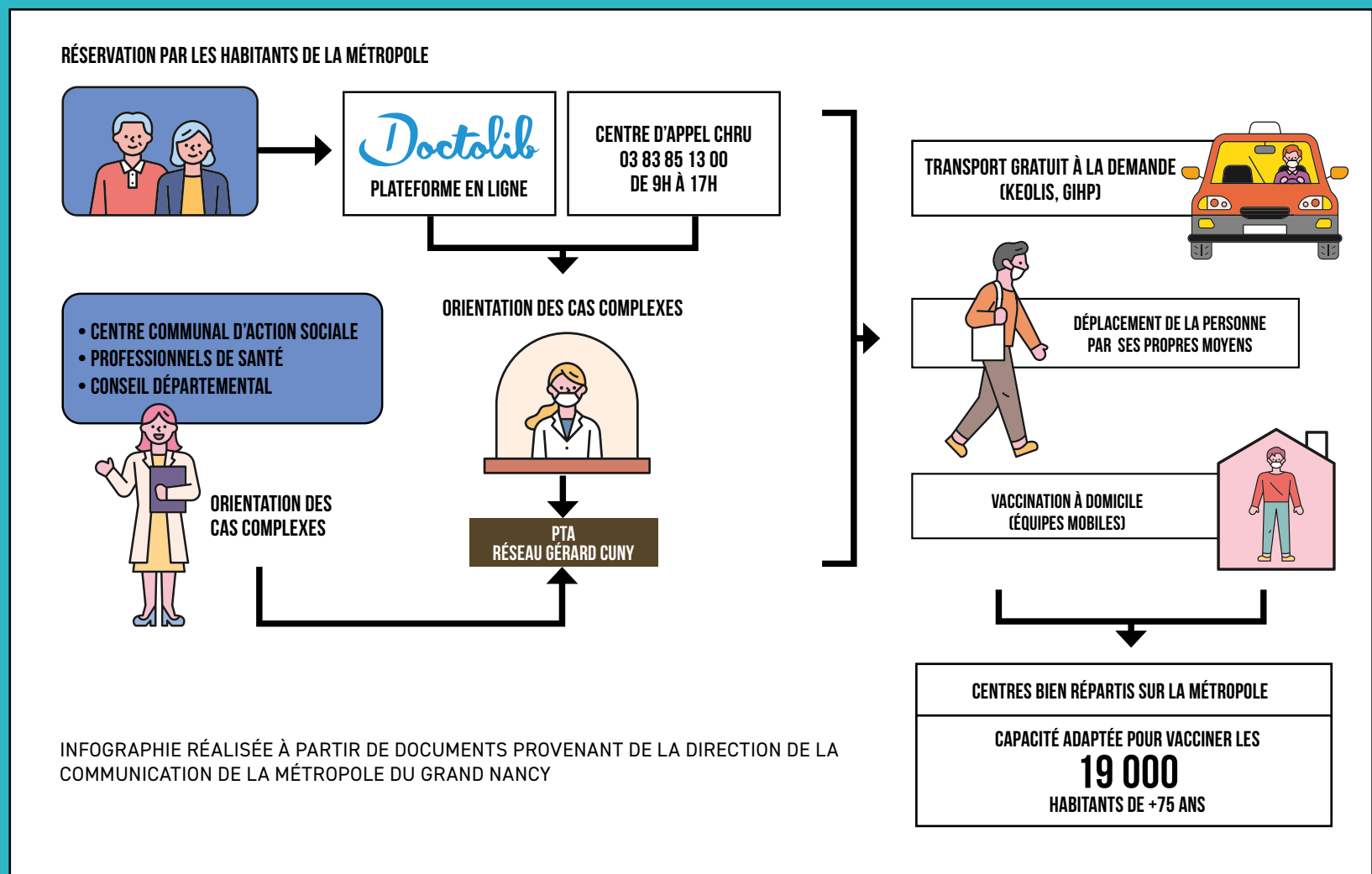
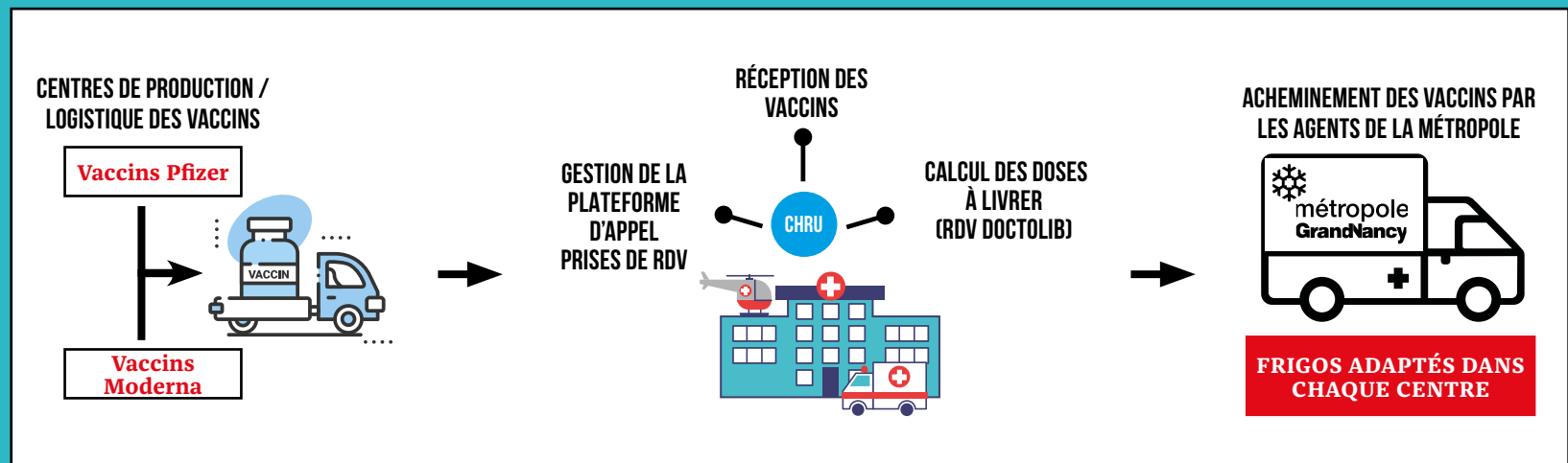
C'est un atout supplémentaire pour notre territoire et surtout pour l'avenir de notre CHRU car le ministre a annoncé qu'il prenait des engagements sur la question des lits, des emplois et qu'il tiendrait ces engagements.

Comment envisagez-vous les prochaines semaines ?

MK : Ne jamais baisser la garde et malgré les difficultés, tout mettre en œuvre pour intensifier le dépistage et la vaccination. Nous le ferons en allant vers les populations qui ont des difficultés à se déplacer, des difficultés à accéder aux soins, en mettant en place des solutions adaptées pour toutes les personnes en grande fragilité. Mais pour se faire, il nous faut des doses et de la transparence sur l'approvisionnement. À ce jour, les livraisons manquent. C'est un problème mondial et européen, sur le territoire Nancéen nous avons sécurisé les doses de rappel pour les premiers vaccinés. Les rendez-vous de vaccination reprendront dès que l'outil mondial nous le permettra. Nous restons mobilisés, attentifs aux chiffres de contamination, pour envisager toutes les solutions et s'y préparer. Cette course contre la montre ne s'arrête pas, elle ne fait que commencer. ■

Propos recueillis le 29 janvier

VACCINATION : MODE D'EMPLOI ET ORGANISATION



PARTENAIRES DE L'OPÉRATION



6 QUESTIONS AU PROFESSEUR CHRISTIAN RABAUD INFECTIOLOGUE AU CHRU DE NANCY

Comment s'est établie la priorisation des personnes à vacciner ?

La vaccination ou l'ordre dans lequel on vaccine la population a été défini par la Haute Autorité de Santé en France, qui a choisi en premier lieu de vacciner les personnes les plus à risques de développer des formes graves. C'est-à-dire les personnes atteintes de la Covid qui justifient une hospitalisation voire un passage en réanimation. Ce sont ces personnes que l'on vaccine en premier. Il s'agit des personnes âgées qui sont en Ehpad, et aussi hors Ehpad, donc les plus de 75 ans. C'est la première cible. Dans le même temps, on a rajouté la cible des soignants et ce, pour 3 raisons : d'une part, il faut que les soignants soient en état de prendre en charge les patients malades de la Covid donc ne soient pas malades eux-mêmes, il ne faut pas qu'ils soient au contact de personnes Covid au risque de contracter le virus et se retrouver eux-mêmes dans les lits hospitaliers qu'ils pourraient embouteiller et, enfin, il est logique que les soignants qui préconisent le vaccin donnent l'exemple. Ensuite, c'est au tour des personnes qui présentent des risques qui ont moins de 75 ans ou moins de 50 ans pour les soignants risques : parce qu'ils ont des carences respiratoires, parce qu'ils sont insuffisants cardiaques ou parce qu'ils présentent un certain nombre de pathologies. Et puis vers la fin du mois de février, on va élargir sur des populations par âge décroissant, cela se fera de façon progressive, pour toucher au final l'ensemble de la population.

Comment atteindre l'immunité collective ?

L'immunité collective dépend de la capacité du virus lui-même à se transmettre. On appelle une immunité collective, le moment où il y a suffisamment de gens qui ne sont plus en capacité à la fois de développer et de transmettre la maladie. Le virus se heurte alors à des murs et ne trouve plus de personnes pour passer

de l'une à l'autre et continuer son cheminement épidémique. En France, nous parviendrons à une immunité collective quand nous recenserons environ deux tiers de la population, c'est à dire 40 millions de personnes qui seront vaccinées, soit auront eux-mêmes des anticorps parce qu'ils ont fait la maladie. Il est possible d'atteindre cette immunité pour l'été.

Constate-t-on des effets secondaires chez les patients ?

Nous n'avons pas observé pour l'instant d'effets secondaires que l'on puisse rattacher avec certitude à la vaccination, en dehors de ceux qui avaient été décrits lors des phases d'essais. C'est-à-dire possiblement : une douleur au niveau de l'injection qui peut durer 2 à 3 jours dans les cas extrêmes, une petite sensation de fièvre le lendemain, des maux de tête qui peuvent durer 24 à 48 heures. Aujourd'hui, il y a une question supplémentaire qui est : y a-t-il des effets secondaires graves et ont-ils été la cause de décès survenus après la vaccination ? Pour l'instant, aucun lien de causalité. Il faudrait en revanche étudier et savoir, s'il y a plus de décès après la vaccination qu'en dehors de la vaccination. Pour l'instant, il n'y a absolument aucun élément alarmant sur ce sujet.

Le vaccin est-il synonyme de l'abandon du masque ?

Ce dont nous sommes sûrs, pour les vaccins qui ont été testés, c'est qu'ils préviennent, chez les personnes vaccinées, l'apparition d'une forme grave. Il est fort probable que les gens vaccinés ne seront plus en capacité d'être porteurs du virus et de transmettre le virus à d'autres. Mais ceci n'est pas définitivement prouvé à ce jour. Aussi, tant qu'il n'existe pas d'éléments tangibles, il est recommandé aux vaccinés de continuer d'observer les mesures barrières.



La mutation du virus a-t-elle un impact sur la vaccination ?

Si le virus mute, tout va dépendre de la partie du virus qui mute. Pour faire simple, il faut imaginer le virus comme une boule qui est hérissée de pics. Ces pics appelés les « spikes » lui permettent de s'accrocher aux cellules de notre organisme dans lesquelles il va pénétrer, se multiplier et nous rendre malade. Aujourd'hui, les deux vaccins ARN que nous utilisons, le Pfizer ou le Moderna, permettent de développer des anticorps contre ce « spike ». Ainsi, si une personne a développé des anticorps, ils se fixent sur les pointes du virus l'empêchant de se fixer sur les cellules et le virus ne peut plus l'infecter. Si les mutations transforment le « spike » et qu'il ne peut plus être reconnu par les anticorps créés par le vaccin, à ce moment-là, le vaccin n'est plus efficace. Donc une mutation peut effectivement changer les choses. Aujourd'hui, le variant le plus présent en France est le variant dit « anglais ». Les premiers résultats que nous possédons montrent que ce variant anglais ne semble pas avoir d'impact néfaste sur la vaccination. Il est en revanche encore trop tôt pour conclure s'il en sera de même pour le variant sud-africain ou le variant brésilien.

Depuis l'apparition du virus il y a un an, comment jugez-vous les progrès qui ont été entrepris pour le combattre ?

Nous sommes confrontés à un problème épidémique que nous ne connaissions pas il y a un an et pour lequel il nous a fallu apprendre et réagir très vite. Un an après les premiers cas, il y a déjà un vaccin, c'est du jamais vu dans toute l'histoire de l'humanité. Certes, nous ne disposons pas de traitement curatif mais nous avons un vaccin. De même, depuis plusieurs semaines, les nombreuses mesures mises en place ont permis de freiner le développement du virus. Les masques, la distanciation, le respect de l'ensemble des gestes barrière ont ralenti sa circulation. Nous allons donc relativement vite mais comme le virus fait des dégâts, nous aimerions aller encore plus vite pour éviter potentiellement ces dégâts. Parfois, j'ai le sentiment que la pression du temps nous rend trop exigeant. ■

Propos recueillis le 28 Janvier



Retrouvez la vidéo de l'intégralité de l'interview en scannant ce qrcode



// SE PROJETER VERS L'AVENIR

PROTÉGER DES VIES, COMBATTRE LE VIRUS, DEMEURENT NOS PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES, MAIS IL CONVIENT AUSSI DE REGARDER PLUS LOIN, DANS L'AVENIR, POUR CONTINUER À CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN. NANCY VEUT Y CROIRE EN FAISANT PROGRESSER LA DÉMOCRATIE LOCALE, LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET LES SOLIDARITÉS. L'AVENIR EST PORTEUR D'ASPIRATIONS NOUVELLES.





// DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : UNE NOUVELLE PAGE EN TRAIN DE S'ÉCRIRE



METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À NANCY EST L'UN DES AXES MAJEURS DE LA POLITIQUE MUNICIPALE POUR CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN. MALGRÉ LES CONTRAINTES DUES À LA CRISE SANITAIRE, LA DÉMARCHE AVANCE. UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE A ÉTÉ CONSTITUÉE. UN APPEL À PROJETS A ÉTÉ LANCÉ. LE POINT SUR LES ACTIONS EN COURS ET CALENDRIER DES PROCHAINES ÉTAPES.

Pourquoi réinventer la démocratie locale à Nancy ?

Pour Bora Yilmaz, adjoint délégué à la vie des quartiers et aux services aux habitants, deux enjeux sous-tendent cette démarche. Le premier est de « répondre à la crise démocratique profonde qui traverse notre pays et que l'on constate à travers la défiance accrue de la population envers la politique et les institutions et à travers



Bora Yilmaz,
adjoint délégué à
la vie de quartiers
et aux services aux
habitants

l'augmentation des taux d'abstention aux élections. La démocratie participative est un moyen de rapprocher les élus et les habitants dans la conduite de la politique municipale, la prise de décision et la construction de projets, qui améliorent le quotidien. »

Le second enjeu est de « répondre à une aspiration forte de la part des habitants qui souhaitent être partie prenante dans les décisions touchant à la vie de la cité ». En témoigne l'engouement suscité par la démarche proposée par la Ville de Nancy. « Mais nous voulons aller encore plus loin, insiste Bora Yilmaz, en mobilisant aussi ceux qui ne se sentent pas spontanément concernés ou qui ont été découragés par des expériences précédentes dont les résultats leur

ont paru insatisfaisants. Pour cela, il y a un véritable travail de terrain à effectuer pour retisser les liens de confiance entre élus et habitants et nous nous y engageons ».

// 1^{ER} BUDGET PARTICIPATIF

APPEL À PROJETS

C'est une première : le prochain budget primitif de la Ville de Nancy, qui sera voté le 12 avril, comportera une enveloppe entièrement dédiée aux projets participatifs. « Notre souhait est que ce budget participatif représente jusqu'à 10% du budget global d'investissement de la Ville, soit 1,5 M€ », explique Bora Yilmaz, tout en précisant que « ce ne sera pas encore le cas en 2021, qui est une année de lancement » mais tel est le cap fixé pour les années à venir. En parallèle du travail de l'Assemblée citoyenne, un appel à projets est donc lancé depuis le 18 janvier et jusqu'au 19 février. Tou.te.s les Nancéien.ne.s qui ont une idée pour la ville ou leur quartier peuvent y répondre. Les projets sont à déposer sur la plateforme numérique « Ma pépinière de projets » (participez.nancy.fr) ou dans l'une des urnes installées dans les quartiers de la ville (hôtel de ville, mairies de quartier, MJC, marchés couverts...).



AUX HABITANTS DE CHOISIR LES PROJETS !

Une fois recueillis, les projets seront analysés par les techniciens municipaux, afin de vérifier qu'ils relèvent bien de la compétence de la Ville, d'étudier leur faisabilité et de les chiffrer. Sur un principe que Bora Yilmaz résume par la formule « C'est vous qui proposez, c'est vous qui décidez ». Les projets valides seront ensuite soumis à la délibération de l'ensemble des habitants de Nancy (selon des modalités que l'Assemblée citoyenne doit définir), pour une votation en mars.

Les projets retenus seront présentés aux élus lors du conseil municipal extraordinaire d'avril et inscrits au budget participatif 2021 de la Ville de Nancy.

MISE EN ŒUVRE AU 2^{ÈME} SEMESTRE 2021

Le conseil municipal extraordinaire d'avril permettra d'entériner la Constitution municipale rédigée par l'Assemblée citoyenne, afin que la démocratie participative soit mise en œuvre à Nancy dès le 2^{ème} semestre 2021, avec l'installation des nouveaux conseils de quartier et la réalisation des premiers projets inscrits au budget participatif.

Une démarche originale et audacieuse



Laurent Watrin, adjoint délégué à la démocratie coopérative

« C'est la première fois dans l'histoire de Nancy qu'une telle démarche est lancée », souligne Laurent Watrin, adjoint en charge de la démocratie coopérative, de l'innovation des politiques publiques et de la ville numérique. L'autre originalité est de la mettre en place dès le début de mandat, « ce qui est un pari à la fois intéressant et motivant », précise Laurent Watrin pour qui l'outil essentiel de cette nouvelle forme de gouvernance est l'Assemblée citoyenne : « C'est un lieu de débat, d'écoute et de prises de décisions, où représentants des habitants, élus et agents municipaux doivent collaborer ensemble pour co-construire un projet. Chaque voix compte autant que l'autre. C'est l'idée même de la démocratie ».

L'Assemblée citoyenne : une 1^{ère} en France

Dès le mois de septembre, la constitution de l'Assemblée citoyenne a donc été lancée, une première en France pour une ville de la taille de Nancy : 4 000 Nancéien.ne.s inscrits sur les listes électorales ont été tirés au sort et un courrier leur a été envoyé pour savoir s'ils acceptaient ou non de siéger à l'Assemblée. 649 ont répondu favorablement. Le reste de la population a ensuite été interpellé et 657 personnes se sont inscrites. Soit 1 306 volontaires en tout : un véritable succès !

Enfin, deux autres tirages au sort ont eu lieu le 5 octobre pour constituer une Assemblée de 100 membres comprenant 50 citoyens issus des listes électorales (+15 suppléants) et 50 issus des inscriptions spontanées (+15 suppléants).

Le rôle de l'Assemblée citoyenne

Concrètement, cette Assemblée a trois missions : définir des nouveaux conseils de quartier (périmètres, attributions, compétences, fonctionnement...); concevoir le mode d'emploi du budget participatif; réfléchir à de nouvelles méthodes et de nouveaux outils de participation citoyenne.

Au terme de son travail de réflexion et d'élaboration, l'Assemblée rédigera l'ensemble de ses conclusions et décisions dans une Constitution municipale, qui fixera les règles de la démocratie participative à Nancy. À ce stade, l'Assemblée citoyenne aura rempli son rôle mais se posera alors la question de son devenir : doit-elle être pérennisée ? Si oui, pour quoi faire ? Et dans ce cas, faut-il envisager de la renouveler par d'autres tirages au sort ? L'Assemblée en décidera elle-même mais pour Annette Mathieu, conseillère déléguée aux méthodes démocratiques, il serait bon qu'elle se poursuive : « Elle devrait pouvoir se réunir à nouveau, par exemple à mi-mandat, pour évaluer les actions menées et les processus démocratiques mis en place. Pouvoir faire un suivi et un bilan est essentiel. C'est aussi l'occasion de réfléchir à comment faire évoluer les choses ».



Annette Mathieu, conseillère déléguée aux méthodes démocratiques



Vers une constitution municipale

Initialement, l'Assemblée citoyenne devait rendre sa copie à la fin de l'année 2020. Mais en raison du confinement de novembre et des contraintes sanitaires, le calendrier a dû être décalé de deux mois, le temps de repenser les sessions de travail à distance et de former les membres de l'Assemblée aux outils de travail numériques nécessaires pour y participer.

Depuis le 15 janvier, les choses sont engagées et quatre sessions de 2 jours de travail sont en cours. Chacune comprend la mini-conférence d'une personnalité ayant une expertise en matière de démocratie locale (élus, citoyens actifs, bénévoles) et des ateliers de travail thématiques. La dernière session aura lieu le 27 février et sera consacrée à la rédaction de la Constitution municipale. Ce document sera ensuite présenté et soumis au vote des élus, lors d'un conseil municipal extraordinaire qui se tiendra en avril.

Partage d'expérience

Différentes personnalités viennent partager leur expérience de la démocratie participative au cours des sessions de travail de l'Assemblée citoyenne, afin que les membres puissent nourrir leurs réflexions pour Nancy à travers des cas concrets.

Parmi les premiers invités, l'ancien de maire de Kingersheim, Jo Spiegel, a relaté comment il est passé progressivement, au cours de ses cinq mandats, d'une politique « à l'ancienne » à la mise en place d'une « démocratie-construction » ou « démocratie de plain-pied ».

Convaincu qu'« il n'y a pas de transformation durable de la société, si elle n'est pas à la fois collective et personnelle », l'ancien élu alsacien a fait de sa petite commune de 13 000 habitants un laboratoire de réflexions, de débats, d'expérimentations et de réalisations inspirantes. Autant de pistes à explorer pour Nancy, même si l'échelle est différente.

La 1^{ère} adjointe au maire de Poitiers, Ombeline Dagicour, est également venue témoigner de la démarche initiée depuis cet été dans la capitale viennoise, où une Assemblée citoyenne est en train d'être constituée sur un modèle un peu différent de celui de Nancy et où un système de référendum d'initiative locale (RIL) est envisagé. C'est en vivant en Suisse que la jeune élue a découvert une autre façon de faire de la démocratie et qu'elle a décidé de s'engager pour faire bouger les choses en France.

Eléa Spampani, facilitatrice de débats



Eléa Spampani,
société Open
Source Politics

Savoir débattre n'est pas si simple et naturel qu'il y paraît, c'est pourquoi la Ville de Nancy a fait appel à des animateurs de débat professionnels. C'est le cas d'Eléa Spampani, de la société Open Source Politics, qui a également mis en place la plateforme participative « Ma pépinière d'idées ».

« Il ne suffit pas de mettre des gens autour d'une table pour que le débat ait lieu, explique la jeune femme. Mon rôle est de faciliter le débat, d'abord en faisant en sorte que tout le monde comprenne bien ses enjeux et que chacun se sente légitime à parler. Je veille ensuite à distribuer la parole de façon équitable, si besoin à l'encourager. Il faut parfois aussi cadrer le débat, pour qu'il reste constructif et ne parte pas dans tous les sens ou ne devienne pas une foire d'empoigne. Il faut aussi le rythmer et le limiter dans le temps, sans que ce soit

ni trop long, ni trop court... » Bref, tout un métier ! Mais Eléa Spampani en est convaincue : « Savoir débattre est l'enjeu central de la vie de la cité ».

Louis Vrignaud, étudiant volontaire



Louis Vrignaud,
étudiant en droit
volontaire

Louis Vrignaud fait partie des 30 étudiants en droit volontaire pour collaborer au projet de démocratie citoyenne de Nancy. « Je suis en Master 1 de droit public et c'est un sujet qui n'est pas abordé en cours, j'étais donc très intéressé pour y participer, voir comment ça se passe, les difficultés rencontrées ». Les étudiants sont impliqués dans différentes tâches : animer les débats lors des sessions de travail, communiquer sur les réseaux sociaux, classer les propositions déposées sur la plateforme participative, aider à la rédaction de la Constitution municipale pour qu'elle soit juridiquement valable, repérer et rapporter ce qui se fait ailleurs, sonder les lycéens et les collégiens sur la démocratie locale... « On se rend compte de l'énorme travail

que ça représente mais c'est une aventure passionnante et très enrichissante.

À terme, ça me plairait de participer en tant qu'habitant à une telle démarche », conclut le jeune Vandopérien. ■

MA
VILLE
MON
PROJET

DU CÔTÉ DES JEUNES : LE DISPOSITIF « MA VILLE, MON PROJET »



Créé en décembre, le dispositif « Ma ville, mon projet » permet d'encourager l'initiative et l'engagement des jeunes à Nancy, en soutenant financièrement leurs projets, grâce à une enveloppe dédiée de 35 000 €. « Cela participe à notre volonté de créer

une culture de l'initiative sur le territoire et ce, dès le plus jeune âge », explique Sabrina Benmokhtar, conseillère déléguée à la Jeunesse. Ce nouveau dispositif est en effet ouvert aux jeunes dès 6 ans. Son autre originalité est de s'appuyer sur une dynamique d'accompagnement.

« C'est un véritable dispositif d'éducation populaire, où les jeunes sont accompagnés tout au long de leur projet, soit par un établissement scolaire, soit par la Maison de l'engagement et de l'initiative des jeunes en territoires (MEIJE), soit par une association d'éducation populaire. Ils apprendront à construire et à défendre un projet, ce qui leur servira toute leur vie. Nous voulons aussi éviter au maximum le principe de compétition, en privilégiant les projets collectifs et en encourageant le tutorat entre anciens lauréats et nouveaux candidats ».

Pour être éligibles, les projets doivent s'inscrire dans l'un des champs suivants : engagement citoyen, engagement bénévole, projet innovant, projet scolaire ou périscolaire, projet professionnel. Pour les 6-11 ans, les projets doivent être obligatoirement accompagnés et les aides peuvent aller de 100 à 500 € ; pour les 12-25 ans, les projets peuvent être portés individuellement ou accompagnés et les aides s'échelonnent de 500 à 3 000 €. Dans tous les cas, les porteurs de projet doivent être scolarisés, étudiant, travailler ou résider à Nancy. Dossiers à déposer avant le 31 mars 2021.

+ d'infos sur nancy.fr

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE ET DU BUDGET PARTICIPATIF

ASSEMBLÉE
CITOYENNE



DU 15 AU 27/02

**4 SESSIONS
DE TRAVAIL
EN ATELIERS**

15 & 16/01
29 & 30/01
12 & 13/02
26 & 27/02



27/02 : CONSTITUTION MUNICIPALE (PROJET)



AVRIL : CONSEIL MUNICIPAL

JANVIER



FÉVRIER



MARS



BUDGET
PARTICIPATIF

DU 18/01 AU 19/02

DÉPÔT DE PROJETS
**DU BUDGET
PARTICIPATIF**



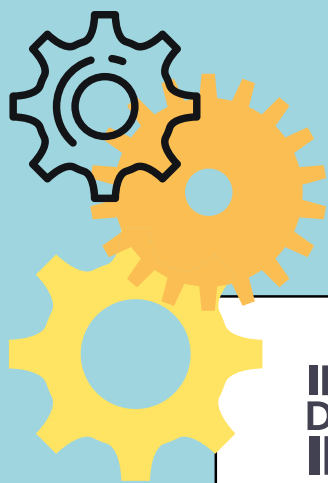
**ANALYSE
TECHNIQUE
DES SERVICES
MUNICIPAUX**

DU 15 AU 22/03

**PRIORISATION
PAR LES
HABITANTS
DES PROJETS**



Scannez le QR code ci-contre pour déposer votre projet



PRÉSENTATION EN CONSEIL DE LA **CONSTITUTION MUNICIPALE** ET DES NOUVEAUX **OUTILS DÉMOCRATIQUES**

INSTALLATION DES NOUVELLES INSTANCES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Ma pépinière d'idées

FAIRE GRANDIR LA DÉMOCRATIE À NANCY

SUIVEZ LA « PÉPINIÈRE D'IDÉES » EN LIGNE

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR CETTE DÉMARCHÉ ?

PARTICIPEZ À LA DÉFINITION DES NOUVEAUX OUTILS ET MÉTHODES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET RETROUVER LES VIDÉOS DES INTERVENANTS SUR PARTICIPEZ.NANCY.FR

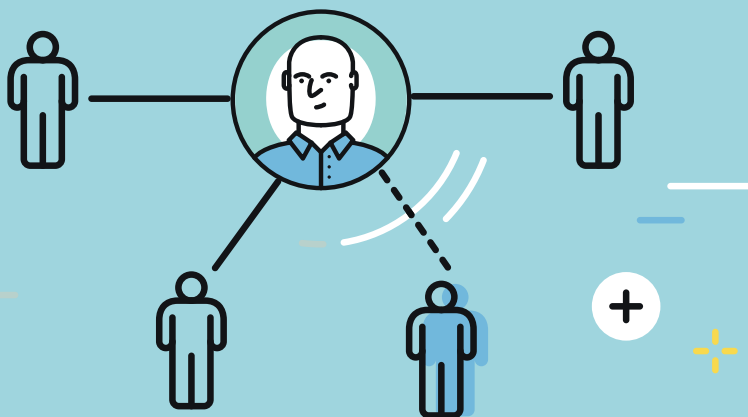
AVRIL



SECOND SEMESTRE

INSCRIPTION DES **PROJETS CHOISIS** PAR LES **HABITANTS AU BUDGET MUNICIPAL**

MISE EN OEUVRE DES **PROJETS RETENUS**



Ma pépinière de projets

NANCY, DÉMOCRATIE MODERNE

BUDGET PARTICIPATIF

C'EST VOUS QUI PROPOSEZ, C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ !

10% DU BUDGET D'INVESTISSEMENT CONSACRÉ À VOS PROJETS.

// JARDINS D'ÉCOLE

LA VILLE DE NANCY A LANCÉ, EN SEPTEMBRE DERNIER, SON PROJET DE VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES. AVEC UN OBJECTIF : CONSULTER TOUS LES USAGERS ET CO-CONSTRUIRE AVEC EUX DES ESPACES PLUS ÉCOLOGIQUES, PLUS AGRÉABLES ET PARTAGÉS PAR TOUS.



Le changement climatique et ses conséquences sont des enjeux sociétaux majeurs qui nous concernent tous. Pour faire face à ces nouveaux défis, les territoires doivent mettre en œuvre des politiques de développement adaptées à la construction d'une ville efficiente et durable. C'est dans cette volonté de transition vers un espace urbain plus écologique et responsable que la ville de Nancy a choisi d'adhérer au concept de « ville résiliente ». *« Cette approche consiste à adapter les espaces publics à la réalité climatique, grâce à des dispositifs de végétalisation qui assurent le développement de la biodiversité et permettent de profiter des avantages écologiques que peuvent nous apporter les arbres et la végétation. Et le projet des cours d'écoles végétalisées fait partie intégrante de cette orientation »* explique Isabelle Lucas, 1^{ère} adjointe, déléguée à l'urbanisme écologique, au logement, à l'autonomie énergétique et alimentaire et au plan climat.



// PLUS VERTE LA COUR

« Il s'agit de réaménager et de réinventer les cours de récréation des établissements nancéiens en les transformant en espaces verdoyants qui répondent également aux besoins de tous en terme de transition écologique », poursuit l'élue. *« Il y a par ailleurs un double enjeu, pédagogique et social : la sensibilisation des habitants à l'environnement et à l'écologie mais aussi la redéfinition des usages de l'espace urbain pour qu'il soit inclusif et mieux partagé. Il faut faire preuve d'anticipation car c'est un sujet essentiel pour construire la ville de demain ».* Mais concrètement, végétaliser les cours d'école, qu'est-ce que ça veut dire ? L'idée est de créer, en réponse au réchauffement climatique, des îlots de fraîcheur plus agréables à vivre au quotidien. Les cours renouvées sont pensées comme des espaces plus verts et naturels, incluant une meilleure gestion de l'eau, une nouvelle répartition de l'espace ainsi que des aménagements adaptés aux besoins des enfants, mais également ouverts à un public plus large en dehors des temps scolaires.



Découvrez la vidéo avec les réactions des enfants de l'école Jean Jaurès en scannant ce qr code



// ÉCHANGER POUR CONSTRUIRE EN COMMUN

Afin de concevoir ces nouveaux lieux d'apprentissage et de lien social, la consultation de tous les acteurs est indispensable et pour bien comprendre les attentes

de chacun et y répondre au mieux, la municipalité a fait le choix d'une concertation ambitieuse. Ainsi, dans les cinq écoles concernées par le projet en 2021 (Moselly, Jean Jaurès, Saint-Georges, Charlemagne, Émile Gallé), l'avenir est réfléchi en commun à travers une série d'échanges et d'ateliers mis en place avec les équipes éducatives, les personnels périscolaires, les parents et les enfants. Véronique Billot, 7^{ème} adjointe, déléguée à l'enfance et à l'éducation, souligne l'importance de ce dialogue : « la démarche participative est essentielle et particulièrement enrichissante. Dans les écoles, ce sont trois équipes de paysagistes qui viennent échanger, écouter et recueillir les idées pour que chacun puisse apporter sa vision des choses et son expérience du quotidien. Pendant les ateliers avec les enfants et les parents, les besoins et les envies sont identifiés et les intervenants peuvent proposer des idées d'aménagement pour imaginer une nouvelle cour d'école, écologique, durable et qui soit également ludique, pédagogique et partagée ».



// LE MONDE DE NÉO (... ET COMPAGNIE)

Et sur le sujet, les enfants ne manquent pas d'idées. Néo est en CM1 à l'école Jean Jaurès, et sa cour de récré il aimerait la voir transformée « en jungle, avec une cabane et un petit ruisseau pour se rafraîchir ». Sa camarade Mila souhaite elle aussi voir « plus d'arbres avec une fontaine. Mais aussi plus de bancs pour s'asseoir et un endroit pour être au calme ». Chez les CM2, Martin, Inès, Maël, Victoire et leurs camarades évoquent en vrac « de la pelouse, un vrai potager et des espaces pour les jeux de ballon ». Toutes les idées sont discutées en fonction de leur faisabilité et des nécessités auxquelles elles répondent, pour arriver à un résultat concret. Viendront ensuite la conception des esquisses et plans, puis la phase préparatoire des travaux pour une réalisation à l'été 2021. La transformation des autres cours d'écoles de la ville se fera progressivement tout au long du mandat pour en faire, à terme, de véritables jardins d'écoles.



// PARI VERS LE FUTUR

ENVIRON **50** COMMERCES
SE SONT INSTALLÉS
À NANCY
CES 12 DERNIERS MOIS

#01

\\ FRANCK NEMOZ
LE LOCAL



// L'architecture du lieu est unique. 250m², 12 mètres de vitrine. Il abrita du design, des robes de mariées, avant de devenir l'objet des projets un peu fous de Franck Nemoz. Un personnage qui ne manque pas d'intriguer. Né à Lyon, il y fait ses études de coiffure et devient formateur avec Vidal Sassoon. Il s'envole pour Londres avant Paris, où également ambassadeur de grandes marques, il coiffe pour Elle, Vogue, Citroën, le théâtre ou le cinéma. 46 ans se révèle l'âge du questionnement et du désir de s'enraciner. En 2015, il rejoint Nancy. Paris est proche et l'occasion lui est donnée d'une expérience en salon de coiffure. La ville lui plaît, le projet d'un concept store qui mêle l'art de la coiffure à celui de créateurs se développe et ne s'envisage que dans un espace atypique. Au printemps 2020, la foudre tombe quand il visite le 114 rue Saint Dizier. Des risques dans ce contexte, bien sûr il y en a. Mais « Pourquoi pas ? » répond-il spontanément à la question. En août, la date se chamboule pour ouvrir le 1^{er} septembre. Les meubles chinés font le décor d'une galerie d'art pour l'association Cz'Arts et salon de coiffure pour Franck Nemoz. La volonté est aussi engagée : les cheveux sont recyclés ainsi que les déchets avec « La Collecte du Coiffeur ». Viendront un coffee shop et des vernissages. Le Local se veut un lieu de partages.

→ Le local : 114 rue Saint Dizier

#02

\\ NATACHA DANILOVIC
ATELIER PAPRAM'S



// Il y a des rubans, des fils, de la laine, des vêtements, des sous-vêtements, des créations et des créateurs, des accessoires... Ainsi listées les passions de Natacha semblent livrées au hasard. Loin s'en faut, les achats répondent à une logique sérieusement mise en place. Les robes de Barbie l'ont conduite au brevet Vêtements, Mesures et Créations pour ouvrir en 2004 une boutique à Laneuveville qui déjà porte le nom de PAPRAM'S. Après 6 années, mère de famille, elle choisit d'ouvrir un atelier à domicile. Parallèlement, elle est intégrée à plusieurs boutiques d'artisans sur Nancy, reconnue « Métiers d'Art ». En 2018, naît le projet d'un nouvel espace en ville où elle pourra proposer de la couture sur-mesure, des articles spécifiquement destinés aux grandes tailles comme les sous-vêtements et réunir des créateurs du monde féminin : bijoux, chapeaux, mercerie, savons etc. Avec l'aide de la Ville de Nancy, elle dénicher fin août 2020, un local 55 rue des 4 églises dont les charges sont abordables. « La surface est belle et permet de d'envisager boutique et ateliers créatifs. Il fallait que j'y aille » lâche-t-elle. En dépit de prévisions incertaines pour tous en 2021, le désir d'entreprendre est moteur. Depuis le 28 novembre, Natacha reçoit ses clientes avec le sourire sous son masque, au plus proche de leurs attentes.

→ Atelier Papram's : 55 rue des 4 églises

ILS ONT EN COMMUN UNE ÉNERGIE D'ENTREPRENDRE, UN PROJET RÉFLÉCHI PARFOIS PLUSIEURS ANNÉES AVANT LA CRISE SANITAIRE QUE NOUS CONNAISSONS ET UNE CONNAISSANCE PARFAITE DE LEURS ACTIVITÉS. TOUS ONT TROUVÉ À NANCY LE LIEU QU'ILS ESPÉRAIENT, L'OPPORTUNITÉ À SAISIR. ALORS QUAND OPTIMISME ET COMPTABILITÉ FONT MÉNAGE, « POURQUOI PAS ? » DEVIENT LA SEULE QUESTION QUI COMPTE.

#03

\\ DELPHINE ET AURÉLIEN GRANDMAIRE LE PETIT ATELIER



// C'est un petit atelier qui régale, installé en 2015 à Saulxures puis en 2017 au Faubourg des Trois Maisons. L'appétit du quartier est grand pour le pain, les viennoiseries et les gâteaux fabriqués par Delphine et Aurélien Grandmaire. Uniquement des matières premières bio et labellisées. Leurs talent et savoir-faire indéniables vont de pair avec de multiples projets. Il en est un essentiel : devenir torréfacteurs de chocolat avec un second établissement.

Trois semaines avant la crise sanitaire et le confinement de mars 2020, ils dénichent le lieu en centre-ville. Il n'y a pas d'hésitation, pas de question, il faut saisir cette opportunité. Le plan de financement est bouclé avec un partenaire bancaire qui accorde sa confiance. Les travaux laissent apparaître des parements de marbre et tel un cadeau de Noël offrent en décembre aux nancéiens, une nouvelle et élégante adresse gourmande. Le chocolat est roi et fait la cour aux croissants, pains, pâtisseries... Levés tous les jours dès 5h, Delphine et Aurélien travaillent avec une équipe de 10 employés : fabrication, vente et livraison de pains bio pour de nombreuses enseignes. La porte du 52 rue Stanislas carillonne désormais d'une musique qui inscrit les notes de la volonté d'entreprendre, du goût et de la reconnaissance des Nancéiens.

→ Le Petit Atelier : 52 rue Stanislas

#04

\\ STÉPHANIE OHRENSTEIN QUELQUE CHOSE DE BLEU



// L'univers est poudré. Tulles, soies et dentelles caressent les rêves des amoureuses. Elles seront princesses. Mais que d'écueils au jour unique depuis bientôt un an. Les mariages sont annulés, repoussés ou célébrés avec des jauges d'invités à respecter.

Cependant pas de quoi décourager celle qui pendant 10 ans à Remiremont a tenu une boutique de robes de mariées et connaît parfaitement le métier. C'est dans ce contexte incertain que Stéphanie Ohrenstein a ouvert Quelque Chose de Bleu, une semaine seulement avant le confinement de mars 2020.

Ces dernières années, pour diverses raisons, plusieurs magasins similaires ont fermé dans la région. Le marché est opportun. Fin 2019, le projet a été finalisé (notamment avec Grand Nancy Initiative) et le lieu idéal trouvé.

En réponse au cahier des charges, contexte sanitaire oblige, l'espace pour les salons d'essayage ou pour la centaine de pièces sur cintres, sont réunis au 32 rue Saint Jean.

Dès le mois de mai, les carrosses sont arrivés joyeux. Le stock neuf s'est vendu avec quelques retouches, les commandes quant à elles nécessitent 4 mois d'attente. Les objectifs ont été respectés en 2020. En 2021, il faudra livrer une part de l'avenir à l'espoir de la fête retrouvée.

→ Quelque chose de bleu : 32 rue Saint Jean

// ILS AGISSENT



LAURENT CIARLETTA

L'ÂME EN ÉBULLITION

Enseignant en informatique à l'École des Mines de Nancy, chercheur au réputé LORIA, laboratoire de recherche en informatique nancéen, c'est avec ses étudiants que Laurent Ciarletta aime réfléchir à l'amélioration de la vie quotidienne. Originaire de Douai, c'est Nancy qu'il choisit pour intégrer l'ENSEM (École Nationale Supérieure d'Électricité et Mécanique) en 1995. Puis, après 3 ans de thèse aux USA au NIST (National Institute of Standards and Technology), il revient, définitivement conquis par le dynamisme scientifique nancéen. Passionné par les drones depuis 2008, travaillant sur le développement et la conception de solutions intelligentes, il crée en 2015 la start-up Alérion, axée sur la sûreté et l'autonomie des drones. SPOT est l'objet de son nouveau challenge. C'est un petit robot quadrupède mis au point aux USA

par Boston Dynamics et opérationnel depuis fin 2019. SPOT dont le coût frôle les 75 000€, est arrivé au LORIA en septembre 2020. Il est le premier exemplaire à rejoindre l'Europe, grâce notamment à des partenariats nationaux, citons l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radio-Actifs). Les applications adaptées qui vont être développées avec une dizaine d'élèves qui l'ont déjà adopté et prénommé SCAR, lui permettront en toute autonomie de participer à des opérations de sauvetage (feux, tremblements de terre...). L'utilisation de SPOT, ainsi doté, autorisera bien au-delà de l'Hexagone le sauvetage de vies humaines. Un projet innovant et unique qui développe des technologies de rupture. Ainsi avec Laurent Ciarletta, directeur de projet, le LORIA et Nancy s'inscrivent sur un parcours planétaire.



JULIA VIDIT

NOUVELLE DIRECTRICE DU CDN

Elle est comédienne, metteuse en scène, créatrice de compagnie et, depuis le 1^{er} janvier dernier, directrice du Théâtre de la manufacture de Nancy : Julia Vedit vient tout juste de succéder à Michel Didym à la tête du Centre dramatique national. L'idée de mener une aventure théâtrale avec une équipe, un lieu, un public, un territoire lui tenait à cœur depuis longtemps. Son parcours théâtral avec Java Vérité, la compagnie qu'elle a créée, a peu à peu forgé son souhait d'écrire une histoire sur un temps plus long, avec de nouveaux partenaires et une équipe plus conséquente. En accédant à la direction de « La Manu », elle peut à présent

mettre en œuvre cette ambition et mener de nouveaux projets. Et ils sont nombreux ! Elle propose ainsi de développer la mise en place d'une itinérance artistique avec, pour les artistes invités, une réelle immersion dans les territoires péri-urbains ou ruraux. Elle souhaite également ouvrir la programmation au jeune public, avec des spectacles plus visuels, comme par exemple des marionnettes, de façon à retrouver le plaisir du théâtre en famille. Vous l'aurez compris, Julia Vedit se projette intensément dans l'avenir, impatiente que l'activité reprenne, car en dépit d'un climat d'incertitudes lié à la pandémie, toutes les utopies sont possibles.

VICTOR RARÉS

BIZARRE MAIS VRAI

De sa Roumanie natale, il a conservé l'accent et un sens artistique noué à l'essence. Les conseils d'une amie et la réputation de l'École des Beaux-Arts de Nancy lui font adopter notre cité ducale sans hésitation pour terminer ses études. En 2005, il devient notamment professeur de dessin à Vannes-le-Châtel. Parallèlement, il travaille sur le végétal et le naturel, il a l'écologie au cœur. Il invente « La Maison qui respire », expose sur invitation sa Fontaine de Jouvence à l'Abbaye de Senones, est en résidence artistique à Migennes en 2019. C'est un ami habitant le secteur de Prévillle qui lui offre il y a quelques mois un défi de quartier : comment faire surgir le vert dans nos rues ? Il observe les immeubles, les fenêtres, les pavés, les trottoirs, les rues.

Il semble un rythme idéal qui tous les 30 mètres répartirait sur les façades, arbres palissés, plantes grimpantes ou fleurs. Cette nature urbaine pourrait prendre pied dans les caves, des lieux chargés parfois de craintes et de noir mais que l'esprit de Victor Rarès investit. Un projet qu'il élabore plus sérieusement avec un pépiniériste et pour lequel il lance en ce début d'année 2021 une cagnotte participative. À la clé, une forme de climatisation pour nos rues et la nature réappropriée par les habitants qui gèreraient en autonomie les arbres de leurs habitations. Nancy nouera-t-elle ces bras de verdure à son urbanisme ?



// LA SOLIDARITÉ, UNE PRIORITÉ POUR LES ÉLUS ET L'AFFAIRE DE TOUS LES CITOYENS !

2021 est enfin là, nous permettant de tourner la page de 2020, année qui fut si particulière. L'espoir semble renaître avec l'arrivée des vaccins et cette nouvelle année est pour nous l'opportunité de faire avancer les projets qui marqueront ce mandat.

NANCY EN POINTE SUR LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Le 31 décembre a marqué le lancement de la campagne de vaccination et, grâce à la ténacité et la mobilisation de Mathieu KLEIN, la Métropole nancéienne a pu être en pole position pour la vaccination des plus de 75 ans.

L'accès au vaccin est une demande forte de la population. Néanmoins, nous rencontrons à présent des difficultés d'accès aux doses promises qui ne sont plus livrées suite au ralentissement des laboratoires. Si les doses nécessaires aux secondes injections ont bien été sanctuarisées, la pénurie actuelle nous contraint à fermer les centres pour les premières injections pendant plusieurs semaines.

Après les fiascos des masques et du gel hydroalcoolique, le gouvernement brille une fois de plus par sa gestion catastrophique de la crise sanitaire. Force est de constater que l'organisation de la vaccination - avec toutes ses lenteurs au démarrage, sa lourdeur administrative, sa timide accélération avant ce coup de frein magistral - pose question et porte gravement atteinte à la dynamique de vaccination qui se mettait en place.

UNE PAUPÉRISATION ET DES IMPACTS PSYCHOLOGIQUES DE PLUS EN PLUS FORTS

Après plusieurs semaines d'un couvre-feu à 18h venant tout perturber, nous avons dû nous adapter une fois de plus et nous tenons à saluer le courage et la responsabilité de la population nancéienne. Parce que nous vivons les mêmes situations que

vous et que notre rôle d'élus est de nous soucier de tous, nous sommes plus que jamais à vos côtés dans cette épreuve.

Notre soutien va tout particulièrement aux étudiants, qui souffrent tant de la période actuelle, aux acteurs culturels, sportifs et du secteur de la restauration qui ont vu tout espoir de rouvrir le 20 janvier réduit à néant malgré leurs efforts. Nous faisons notre possible pour les accompagner et les soutenir à l'échelle locale : les derniers conseils municipaux ont permis le vote de subventions pour alléger la pression financière qui pèse sur eux. Là aussi, la question des priorités de solidarité du gouvernement interroge grandement.



UN PROJET DE VILLE AMBITIEUX

Malgré ces obstacles, nous continuons jour après jour à faire avancer notre projet, celui pour lequel vous nous avez fait confiance et pour lequel vous nous avez élus.

Ce projet, c'est d'abord repenser la démocratie locale et l'implication des citoyens. L'assemblée citoyenne est désormais au

travail sur le futur budget participatif et, pour la première fois, les nancéiens disposent d'un budget conséquent pour réaliser les projets dont ils jugent de l'intérêt collectif. Un dispositif valorisant l'initiative et l'engagement des jeunes a également été lancé.

C'est également une ville entièrement repensée. Que ce soit via l'installation d'un nouveau poste de police rue Saint-Nicolas dès ce printemps, un urbanisme revisité à travers la reconquête du quartier Meurthe Canal, le réaménagement du bassin de la Pépinière ou du quartier gare. Mais aussi en développant une ville à hauteur d'enfant grâce au titre Ville amie des enfants de l'UNICEF, la végétalisation des cours d'école ou encore la piétonnisation du centre-ville.

Ce projet, nous nous y sommes engagés et c'est promesse tenue ! Nous avons tellement hâte de vous retrouver.

Les 30 conseillers municipaux du groupe :

Chaynesse Khirouni (présidente)
 Mathieu Klein,
 Lionel Adam,
 Evelyne Beaudeau,
 Arnaud Bernez,
 Véronique Billot,
 Marianne Birck,
 Chloé Blandin,
 Hocine Chabira,
 Muriel Colombo,
 Nicole Creusot,
 Mounir El Harradi,
 Véronique Ernest,
 Chantal Finck,
 Fatiha Hitou Rabhi,
 Christelle Jandric,
 Arnaud Kremer,
 Antoine Le Solleuz,
 Frédéric Maguin,
 Charlotte Marrel,
 Bertrand Masson,
 Estelle Mercier,
 Delphine Michel,
 Franck Muratet,
 Nadège Nicolas,
 Serge Raineri,
 Ousmane Samb,
 Thomas Souverain,
 Marc Tenenbaum,
 Charles Thomassin

// PRÉCARITÉ GRANDISSANTE, DÉCROCHAGE, ISOLEMENT, SOUFFRANCE... NOS JEUNES SONNENT L'ALARME

LES ÉLUS DU GROUPE NANCY ÉCOLOGIQUE & CITOYENNE

Les 9 conseillers municipaux du groupe :

Isabelle Lucas,
Laurent Watrin,
Areski Sadi (Président
de Groupe),
Patrick Hatzig,
Patricia Daguerre-Jacque,
Sabrina Benmokhtar,
Dahman Richter,
Annette Mathieu,
Mohammed El Ghazili.

Les répercussions économiques de la crise sanitaire percutent de plein fouet la jeunesse : 40% des étudiants ont dû arrêter de travailler pendant les confinements. Plus souvent en contrats temporaires - qui n'ont pas été renouvelés pour des dizaines de milliers d'entre eux suite au premier confinement - ils sont aussi plus souvent en période d'essai et durement exposé·e·s au travail à la tâche aussi connu sous le nom du travail uberisé.

Force est de constater que leur détresse n'est pas seulement économique, elle engage toutes les sphères de leur vie quotidienne : alimentation, études, insertion socioprofessionnelle, logement et particulièrement leur santé physique et mentale. En effet, selon l'observatoire de la vie étudiante, 1 étudiant sur 6 décroche de ses études, 1/6 est inquiet pour sa santé mentale, 1/10 a présenté des signes de forte détresse psychologique. Pas moins de 3 étudiant.e.s au cours des dernières semaines ont tenté de se suicider. La précarité n'est pas un simple inconfort, elle est un danger !

Pourtant, la précarité des moins de 25 ans n'est pas un fait nouveau, cette crise sanitaire n'a fait que l'exacerber. Le taux de chômage qui était déjà le double de la moyenne nationale a augmenté de 16% en un an pour les 15-24 ans. Les moins de 30 ans représentent plus de 50% des pauvres. L'Insee estime aujourd'hui que 10 % des jeunes soit 410 000 vivent avec des ressources inférieures à 180 euros mensuels.

Ce sont des centaines de milliers de jeunes qui se trouvent sans ressources et livré·e·s à eux-mêmes. La paupérisation de la jeunesse est une réalité et elle s'accélère. Il faut réagir ! Pourquoi n'auraient-ils pas le droit à la solidarité ? La majorité fixée à 18 ans inclut le droit de vote, de travailler et donc de payer des cotisations, être prélevé de l'impôt, mais la jeunesse se voit pourtant refuser l'accès à un minima social. Aucun d'entre nous ne peut maîtriser les aléas de la vie, et encore moins l'évolution du marché du travail et son étroitesse.

Notre ville et métropole leur vient d'ores et déjà en aide sous plusieurs aspects : insertion professionnelle, FAJ, fonds d'aide temporaire au paiement des loyers et factures d'énergie, etc. Notre marge de manoeuvre est cependant limitée, nos collectivités ne sauraient, ne pourraient, ni ne devraient pallier seules à cette carence globale des politiques sociales à destination de la jeunesse. L'État défaillant ne peut nous laisser la charge de cette paupérisation croissante de nos forces vives. Notre jeunesse mérite mieux.

Cette situation nécessite des solutions qui vont au-delà d'aides ou de primes ponctuelles. Cette crise révèle les limites de notre protection sociale. Il faut engager une réponse structurelle, de nouveaux projets de solidarité sont à développer. Notre territoire doit être prêt à engager des expérimentations de type revenu universel d'existence, allocation autonomie.

Combien de décès, de rêves brisés, d'études abandonnées faudra-t-il ? Certains crient à l'assistantat ? Nous répondons « autonomie », dignité pour ceux et celles qui sont l'avenir du pays. Aucune insertion professionnelle, aucune formation, aucune relation sociale n'est possible dans la précarité. À la « défiance » nous répondons « confiance ». La jeunesse est la force vive de demain, investir en elle est un devoir.

// 2021 : TOUT EST POSSIBLE !

Il y a déjà un an que le Covid-19 est arrivé dans notre pays, modifiant nos modes de vie et alimentant la plupart de nos conversations.

À cette crise sanitaire s'ajoute la crise sociale et économique, les pertes d'emplois et l'isolement qui fait des ravages, notamment chez les étudiants et les personnes âgées.

La meilleure réponse était la vaccination massive de la population à compter du mois de janvier, afin de pouvoir reprendre progressivement le cours d'une vie sociale, culturelle, économique normale.

Ce vaccin si essentiel à la sortie de crise sanitaire devrait être

considéré comme un bien public mondial, comme le réclament de plus en plus de citoyens européens et comme l'a officiellement demandé le Conseil de l'Europe le 27 janvier dernier.

Mais cet objectif se voit aujourd'hui contrarié par la mainmise des laboratoires privés sur les brevets pour réaliser de juteux profits pour le compte de quelques actionnaires. Ils s'avèrent

également incapables de produire les quantités de vaccins nécessaires aux États pour mener correctement leur stratégie de vaccinations, et laissant se profiler une trop faible couverture vaccinale de nos concitoyens lorsque les variants bien plus contagieux du Covid-19 se répandront dans notre pays. À ce titre, il nous semble incompréhensible qu'une entreprise comme Sanofi, disposant des moyens de production de vaccins à grande échelle, n'ait pas encore été réquisitionnée par les pouvoirs publics afin d'accroître la production massive de vaccins contre le Covid-19.

À Nancy, la vaccination a suscité un espoir et la municipalité a très vite été en capacité de mettre en place des centres de vaccination, généralisant des prises de rendez-vous rapide. Malgré l'engouement et l'afflux prévisible que cela a suscité chez nos concitoyens, la pénurie de vaccin ne permet pas de répondre aux besoins. La reconnaissance du brevet vaccin comme bien commun mondial et sa production massive par les différents laboratoires en capacité de le faire rejoint donc une préoccupation locale essentielle.

Au CHRU de Nancy, la situation est toujours critique. En service de réanimation, sollicité abondamment depuis le début de la crise sanitaire, c'est avant tout une augmentation du nombre de soignant qui est plébiscitée, ne serait-ce que pour compenser les suppressions qui ont eu lieu depuis 2012. Une autre crainte doit attirer notre vigilance. Si les suppressions de 600 postes et 174 lits décidés par le COPERMO et approuvés par l'ancien maire, Laurent Henart, devaient être abandonnées, cela ne doit pas se faire au détriment d'autres établissements du territoire

dans le département.

L'urgence et à la sanctuarisation des moyens existants et à l'investissement dans tous les secteurs publics et a fortiori dans le domaine de la santé publique.

Malgré ce début d'année marqué par une situation sanitaire dont nous espérons voir bientôt le bout, la majorité municipale continue d'amorcer les évolutions et avancées attendues par les habitant.e.s. Ainsi, sur les

mobilités, après la mise en place des transports en communs gratuit pour toutes et tous le week-end, les projets de constructions de pistes cyclables et la piétonisation des premiers axes du centre-ville commencent à entrer dans une phase de concertation pour des réalisations à venir d'ici fin 2021. Le lancement du budget participatif par la ville est une démarche portant un souffle démocratique nouveau pour les habitant.e.s, permettant à chacun et chacune de prendre part à la décision et à la gestion de l'argent public. Enfin, la décision d'attribuer à l'allée de l'Obélisque la dénomination « Allée Gisèle Halimi, combattante pour la cause et le droit des femmes 1927-2020 », ambition et proposition initiée et portée par le groupe communiste est à la fois une reconnaissance majeure du combat de cette militante féministe et aussi un pas important dans la lutte contre l'invisibilisation des femmes dans notre société.

Dans ce contexte troublé mais néanmoins porteur d'espoirs, les élu.e.s communistes tiennent à présenter leurs meilleurs vœux aux nancéiennes et nancéiens pour l'année 2021.

Les 4 conseillers municipaux du groupe :

Lauranne WITT (présidente)
Muriel Boillon
Morand Perrin
Bora Yilmaz

LES ÉLU.E.S
COMMUNISTES
CITOYEN.NE.S

// AVEC LES ÉLUS DE LA LISTE NANCY POSITIVE, PRÉPARONS LA SORTIE DE CRISE !

LES ÉLUS DU GROUPE NANCY POSITIVE

Les 12 conseillers municipaux du groupe :

Laurent Hénart (président)
Malika Dati,
Valérie Debord,
Anne-Sophie Didelot,
Michel Fick,
Carole Grandjean,
Philippe Guillemard,
Jean-François Husson,
Valérie Jurin,
Sophie Mayeux,
Romain Pierronnet,
Olivier Rouyer

Voici un an déjà que nos vies ont été bouleversées par ce virus mondialisé qui a mis un frein à nos activités professionnelles, sociales, familiales. C'est un anniversaire qui n'a rien de festif mais qui nous invite à rendre hommage à celles et ceux qui se sont dévoués pour assurer la continuité de nos vies tourmentées.

Nous pensons en particulier aux soignants quels qu'ils soient et plus généralement à toutes les personnes qui ont fait fonctionner les services et les commerces durant la crise, elles et ils méritent toute notre considération pour

le travail effectué tout au long de cette année si particulière. Leur implication et leur dévouement ont accompagné les différentes phases de la pandémie sans jamais défaillir et nous leur devons toute notre reconnaissance !

La lutte est loin d'être terminée : les hôpitaux ne sont pas près de reprendre un rythme pré-Covid et pour organiser désormais la vaccination, aux côtés des soignants hospitaliers, ce sont également les médecins de famille, les infirmiers libéraux, les pharmaciens qui seront prochainement sollicités pour conduire le défi de la protection de nos populations. Nous comptons sur eux pour mettre en sûreté les plus fragiles d'entre nous et nous amener l'espoir d'entrevoir ce bout du tunnel viral. Cette perspective d'avenir moins morose ne doit pas nous empêcher d'être conscients des difficultés qu'il va falloir surmonter pour accompagner la reprise dans nos territoires. Un jour ou l'autre, les mesures exceptionnelles de soutien s'estomperont, et il est de notre devoir d'anticiper ce moment avec des mesures de soutien à l'économie, indispensables au sauvetage de nos emplois et au redémarrage de notre vie sociale. Les dégâts en termes de dépôts de bilans, de licenciements peuvent être considérables si cet après Covid n'est pas préparé au mieux au sein de la collectivité. Nous pensons notamment aux « sacrifiés » de la crise, parce qu'ils n'ont pas

pu rouvrir : les lieux de partage de la culture, les restaurants, les bars, les lieux de vie nocturne, le monde du sport et de l'événementiel qui manquent cruellement à notre équilibre social, et même psychologique.

Dans ce contexte de crise, nous n'avons pas le droit de rester sur des positions idéologiques. Nous sommes satisfaits de constater que la ville et la métropole ont repris des propositions issues de notre groupe : la promotion de nos commerçants grâce au site « Acheter Grand Nancy », l'aide au paiement des loyers des commerçants, le fonds « Résistance » de soutien à la trésorerie des très petites (TPE), et petites et moyennes entreprises (PME) en complément de l'aide du Conseil Régional.

Sans naïveté, nous regrettons néanmoins la posture de la majorité municipale qui reste enfermée dans ses dogmes au mépris de l'aide indispensable à l'activité économique : un plan de mobilités toujours pas connu et encore moins discuté, une piétonnisation dont le parcours imposé sans aucune concertation qui inquiète de très nombreux commerçants et riverains, des mesures de gratuité des parkings (le samedi à 2€, les tickets de 1€ offerts par les commerçants) supprimées lors du conseil municipal de janvier alors qu'elles avaient pourtant fait leur preuve. Les élus de la liste Nancy Positive se tiennent à vos côtés pour continuer à proposer des idées concrètes en soutien à l'emploi, d'accompagnement des commerces, d'innovation entrepreneuriale pour atténuer les impacts de cette sortie de crise : le moment est celui de l'urgence, pas celui du dogme.



Ma
pépinière
de projets

NANCY, DÉMOCRATIE MODERNE

BUDGET PARTICIPATIF DE NANCY

ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS POUR VOTRE VILLE ?

Déposez vos projets avant le 19 février 2021
sur nancy.fr

Nancy,

